



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 15 décembre 2025, à compter de 19 h 00, à l'hôtel de ville de Drummondville, sous la présidence de monsieur Jean-François Houle, maire. Cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Marc-André Lemire, conseiller
monsieur Mario Sévigny, conseiller
monsieur Daniel Pelletier, conseiller
madame Cathy Bernier, conseillère
madame Marie-Josée Lemaire, conseillère
madame Catherine Lassonde, conseillère
madame Carole Léger, conseillère
madame Sarah Saint-Cyr Lanoie, conseillère
monsieur Jean-Philippe Tessier, conseiller
madame Isabelle Duchesne, conseillère
madame Caroline Allard, conseillère
madame Julie Létourneau, conseillère

Absence motivée :

Sont également présents :

M. Francis Adam, directeur général
Me Mélanie Ouellet, greffière
Mme Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe et chef de division du greffe
M. Mathieu Audet, directeur de cabinet, Mairie
M. Louis-Charles L.-Baril, attaché politique, Mairie
M. Maxime Hébert-Tardif, directeur général adjoint, Module services de proximité
M. Benoit Carignan, trésorier et directeur du Service des finances
Mme Evelyne Lemaire, directrice, Service de l'urbanisme
M. Dominic Villeneuve, directeur, Service des communications

1153/12/25 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Catherine Lassonde,
dûment appuyé par monsieur Marc-André Lemire,
il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Discours sur le budget de fonctionnement 2026 et sur le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Monsieur le maire prononce le discours sur le budget de fonctionnement 2026.

Le texte du discours est annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1154/12/25 Adoption du budget de fonctionnement 2026

Sur proposition de monsieur Marc-André Lemire,
dûment appuyé par monsieur Daniel Pelletier,

il est résolu que le budget de fonctionnement de l'année 2026, prévoyant des dépenses et des revenus de l'ordre de 185 900 000 \$, soit adopté et que le document explicatif de ce budget soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du budget 2026 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1155/12/25 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Sur proposition de madame Isabelle Duchesne,
dûment appuyé par madame Sarah Saint-Cyr Lanoie,

il est résolu que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 soit adopté tel que présenté dans le document explicatif annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1156/12/25 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;
sur proposition de monsieur Marc-André Lemire,
dûment appuyé par madame Isabelle Duchesne,
il est résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jean-François Houle, maire

Me Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.



DISCOURS DE LA MAIRIE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025, 19 H
Séance extraordinaire

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

C'est avec fierté et détermination que nous présentons ce soir le budget 2026 de la Ville de Drummondville, lequel s'élève à 185,9 M\$. Ceci représente une progression de 5,1 % comparativement à l'année qui se termine.

Le budget que nous présentons ce soir est équilibré dans plusieurs sens du terme. Sur le plan comptable, les revenus rencontrent les dépenses. Pour leur part, les dépenses couvrent une multitude de missions municipales et prévoient de l'aide destinée à divers organismes de tous les secteurs d'activités, et des investissements tant pour maintenir nos infrastructures que pour en développer de nouvelles.

Cette séance revêt un caractère particulier puisqu'elle marque la première allocution entourant l'adoption du budget par votre nouveau conseil municipal.

Drummondville se trouve à un moment charnière de son histoire et, soyons lucides, les besoins en investissements au cours des prochaines années seront considérables. Ainsi, nous devons continuer à agir avec proactivité pour anticiper les enjeux en y effectuant les investissements nécessaires pour y répondre.

D'entrée de jeu, vous serez heureux d'apprendre que la fonction publique s'efforce d'optimiser chaque dollar investi, en mettant à profit son expertise et son sens de l'innovation. Les membres du conseil municipal, quant à eux, sont bien appuyés et parfaitement informés pour prendre des décisions éclairées. Ensemble, nous faisons preuve de responsabilité et de vision afin de bâtir une collectivité inclusive, résiliente et prospère.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué à cet exercice. Je tiens à souligner le travail remarquable de notre directeur général, M. Francis Adam, ainsi que l'excellente contribution de notre trésorier et directeur du Service des finances, M. Benoit Carignan, et de son équipe, dont la rigueur et le professionnalisme ont été déterminants dans la réalisation de ce budget.

Je tiens également à saluer le travail de l'ensemble de l'équipe des communications de la Ville de Drummondville, qui s'est préparée à rendre ce budget clair et accessible pour l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Je souligne enfin la contribution du cabinet, MM. Mathieu Audet et Louis-Charles Baril, dont le soutien a été déterminant dans la coordination de ce processus. Grâce à cette mobilisation collective, nous sommes fiers de vous présenter un budget 2026 ambitieux, cohérent et porteur d'avenir pour Drummondville.

Je souhaite enfin remercier les membres du conseil municipal pour leur engagement, leur collaboration, leur vision et leur sens des responsabilités tout au long de l'élaboration de ce budget.

1 REVENUS

Parlons d'abord des revenus. Comme toutes les municipalités du Québec, Drummondville perçoit l'essentiel de ses revenus de l'impôt foncier et de la tarification des services. En 2026, ces deux sources représenteront près de 74 % de notre budget, soit 137,5 M\$.

Les compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront 6,9 M\$. Les services rendus aux autres municipalités –

notamment la distribution d'eau potable – ainsi que les revenus liés aux activités récréatives, communautaires, d'urbanisme et de transport totaliseront 8,6 M\$. Quant aux autres revenus locaux, ils atteindront 9,7 M\$. Enfin, les transferts gouvernementaux, sous forme de subventions provinciales et fédérales, s'élèveront à 12,8 M\$.

Chaque année, la Ville fait le choix stratégique d'affecter une partie de ses surplus pour équilibrer son budget. En 2026, cette somme atteindra 10,4 M\$. Cette pratique nous permet d'absorber les variations imprévues, de réduire la pression fiscale et de maintenir la qualité des services. Elle soutient également des projets structurants et favorise la stabilité financière.

De plus, nous réaliserons des investissements payés comptant pour un total de 11,5 M\$, évitant ainsi de recourir à l'endettement pour ces sommes.

Par ailleurs, la Ville de Drummondville maintient un ratio d'endettement qu'il y a lieu de qualifier de raisonnable grâce à son dynamisme économique, porté par des développements résidentiels réfléchis et par la vente stratégique de terrains municipaux qui ont contribué à une hausse significative de la valeur foncière.

Notre dette nette atteindra un peu plus de 120 % de notre budget annuel. Pour certaines villes, on parle de 200 % alors que, pour d'autres, c'est d'environ 50 %. Les villes n'ont pas tous les mêmes besoins ou les mêmes préoccupations pour le maintien ou le développement de leurs infrastructures.

Par ailleurs, depuis 2025, la réforme du partage du point de croissance de la TVQ a introduit une nouvelle formule de répartition des revenus municipaux. Cette formule repose désormais sur de nouveaux critères et a des effets négatifs pour des villes comme Drummondville.

Pour notre ville, l'impact est significatif :

- Entre 2025 et 2030, nous anticipons un manque à gagner total de 3 355 704 \$;
- Pour 2026 seulement, la perte est estimée à 290 831 \$.

2 DÉPENSES

Au chapitre des dépenses, l'administration générale représentera 22 M\$, soit 11,8 % du budget global. Pour ce poste de dépenses, surtout composé de salaires, je souligne particulièrement deux mesures :

1. Afin de mieux comprendre et d'agir sur des enjeux complexes, tels que la cohabitation harmonieuse dans nos quartiers et la problématique de l'itinérance, nous avons choisi de nous appuyer sur la science et la recherche. À cette fin, la Ville investira une enveloppe de 25 000 \$, à laquelle s'ajoutera un montant équivalent de Drummond économique, pour faire appel à des conseillères et conseillers scientifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières, notamment en ethnologie, en sociologie ou dans des disciplines connexes.

Cette démarche vise à enrichir notre réflexion par des données probantes et des analyses rigoureuses afin que nos décisions reposent sur une compréhension fine des réalités sociales et des dynamiques territoriales. Mais la science ne peut agir seule : nous voulons également impliquer les principaux acteurs du milieu communautaire comme parties prenantes pour que les solutions envisagées soient ancrées dans la réalité et répondent aux besoins des personnes concernées. En intégrant l'expertise universitaire et la voix des acteurs communautaires à notre processus décisionnel, nous affirmons notre volonté de bâtir des solutions durables, inclusives et adaptées à notre communauté.

2. Dans la foulée de la cessation prévue des opérations de la Société de développement commercial du quartier Saint-Joseph, qui assurait jusqu'à présent le soutien à ses commerçantes et commerçants, nous avons choisi d'agir rapidement pour maintenir la vitalité économique de ce secteur névralgique. À cette fin, une enveloppe de 85 000 \$ sera investie afin que Drummond économique embauche une personne dont le mandat sera d'animer, de concerter et de mobiliser les entrepreneurs de ce quartier et du centre-ville.

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le poste Sécurité publique représente 14,1 % du budget, c'est-à-dire une somme de 26,2 M\$. De ce montant, une somme de 15,5 M\$ sera affectée à la desserte policière par la Sûreté du Québec.

Les opérations du Service de sécurité incendie et sécurité civile (SSISC) requerront 10,2 M\$ pour la prochaine année. Par ailleurs, les services liés aux mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires adultes équivaldront à 500 900 \$.

Dans un contexte de forte croissance démographique, d'augmentation des interventions et de nouvelles orientations gouvernementales annoncées en mars dernier, la Ville de Drummondville se dote d'un plan de développement structurant pour son Service de sécurité incendie et sécurité civile, qui sera déployé dès maintenant sur une période de quatre ans.

Ce plan, élaboré avec un expert en gestion municipale, en sécurité incendie et en transformation organisationnelle, repose sur une analyse approfondie du cadre législatif et des meilleures pratiques au Québec, ainsi que sur un travail collaboratif avec le personnel du SSISC. Il se décline en plusieurs volets ambitieux entre 2025 et 2029 :

- Mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle adaptée aux besoins actuels ;
- Renforcement des équipes en caserne pour améliorer la capacité d'intervention ;
- Lancement du projet de construction d'une nouvelle caserne dans le secteur Saint-Nicéphore ;
- Renouvellement des équipements et des véhicules, pour assurer la fiabilité et la sécurité des opérations.

Le ministère de la Sécurité publique exige également la révision et l'adoption d'un nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, conforme aux orientations 2025, remplaçant celles de 2001, et ce, d'ici les 24 prochains mois.

Ces changements organisationnels sont essentiels pour répondre aux défis actuels et futurs afin d'offrir aux citoyennes et citoyens un service à la hauteur des enjeux de demain. Un meilleur Schéma pourrait potentiellement entraîner des économies de primes d'assurance pour nos entreprises manufacturières.

4 TRAVAUX PUBLICS

Pour les travaux publics et les services techniques, le projet de budget prévoit 44,9 M\$, soit 24,1 % du budget.

Ce montant couvre des besoins fondamentaux :

- 10,8 M\$ pour le déneigement ;
- 6,7 M\$ pour la voirie ;
- 6,3 M\$ pour l'entretien des édifices municipaux ;
- 4,2 M\$ pour les ateliers mécaniques ;
- 3,5 M\$ pour nos parcs et espaces verts.

En 2026, des investissements supplémentaires seront consacrés au budget de fonctionnement et au programme triennal d'immobilisations afin d'améliorer notre niveau de service, particulièrement durant la période des nids-de-poule. Par ailleurs, une somme de 12 M\$ sera consacrée en 2026 exclusivement aux travaux de réfection de la chaussée. Il est à noter que ce montant augmente de 1 M\$ par année depuis 2019.

Ces sommes permettront d'intervenir plus rapidement pour le colmatage au dégel et d'entretenir un réseau en bon état plus longtemps grâce à l'application préventive de bouche-fissure.

Fortes des conclusions d'un projet-pilote, nous consentirons une somme supplémentaire récurrente de 50 000 \$ au balayage des rues et des pistes cyclables afin que l'opération puisse être réalisée, comme cette année, sur une plus courte période. En plus d'effectuer le balayage des rues et des pistes cyclables de l'entièreté du territoire un mois plus rapidement que les années précédentes, cet investissement nous permettra d'affecter plus d'employés municipaux au colmatage des nids-de-poule.

5 GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

Le poste Génie et environnement bénéficiera d'une allocation de 18,8 M\$.

Ce montant inclut les investissements en services de transport en commun et adapté, pour 6 M\$, ainsi que les coûts d'exploitation des usines de traitement d'eau potable et des eaux usées, qui totalisent 9,8 M\$. Pour le Service de l'environnement et de la mobilité durable, le budget s'élève à 1,5 M\$.

Drummondville se transforme, et cette transformation exige que nous repensions notre mobilité. À cet effet, nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la gouvernance en matière de transport collectif. C'est pourquoi le budget prévoit 40 000 \$ pour réaliser un mandat conjoint, en partenariat avec la MRC de Drummond, visant à évaluer les différentes formes de gouvernance et les modèles qui pourraient soutenir le développement d'un réseau de transport collectif qui est adapté à notre réalité. Cette démarche est essentielle pour bâtir une vision intégrée et durable, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de notre population.

Le transport demeure la principale source d'émissions de gaz à effet de serre au Québec, représentant près de 43 % des émissions totales. Miser sur la mobilité durable et sur le transport collectif, c'est agir concrètement pour réduire notre empreinte carbone, améliorer la qualité de vie et soutenir l'attractivité de notre ville.

Nous devons envisager des solutions ambitieuses, allant jusqu'à la création d'un véritable réseau structuré, interconnecté et accessible à toutes et tous. L'objectif est clair : réduire la dépendance à l'automobile pour les déplacements quotidiens, notamment pour se rendre au travail. Chaque fois qu'un citoyen choisit la marche, le vélo ou le transport collectif plutôt que la voiture, nous diminuons la congestion, les coûts liés au stationnement et les émissions polluantes. Dans un Drummondville pas si lointain, pourrait-on imaginer que les familles arrivent à vivre avec une seule voiture et avec des économies importantes pour le budget familial à la clé.

Dans le même esprit, 25 000 \$ sont prévus pour la production de nouveaux horaires d'autobus, en fonction des développements qui découleront de cette réflexion. Ces actions témoignent de notre volonté à faire du transport collectif une priorité, en offrant des alternatives crédibles à l'automobile individuelle et en contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

Enfin, pour le traitement des matières résiduelles, le montant prévu est de 8 M\$. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques, ainsi que la part de Drummondville dans les opérations de l'écocentre de la MRC de Drummond.

6 VIE CITOYENNE ET LOISIRS

Pour les loisirs et la vie communautaire, le budget prévoit des investissements de l'ordre de 15,4 M\$. Voici quelques exemples concrets de ces dépenses :

Depuis son arrivée au sein de la Division du développement social, notre animatrice de quartier a joué un rôle central dans le renforcement et la consolidation de la revitalisation urbaine intégrée (RUI) à Drummondville-Sud. Sa présence soutenue sur le terrain lui a permis de tisser des liens de confiance durables avec les citoyennes et citoyens ainsi qu'avec les partenaires du secteur, favorisant l'émergence d'activités porteuses et mobilisatrices.

Cette approche humaine et proactive constitue un levier essentiel pour maintenir le tissu social, répondre aux besoins réels du milieu et assurer le succès à long terme de la démarche de revitalisation.

Pour poursuivre et amplifier ces efforts, 72 800 \$ sont prévus dans le cadre du budget 2026.

Un montant de 55 000 \$ est également prévu pour maintenir une présence active d'animateurs au sein de la communauté, ces personnes jouant un rôle essentiel dans la création de liens et la mobilisation citoyenne. Des initiatives comme le Local citoyen, dans le secteur Saint-Joseph, et le Cercle de l'amitié, dans Saint-Simon, en sont la preuve : elles renforcent le sentiment d'appartenance, tissent des liens solides entre les citoyennes et citoyens et la Ville et contribuent à la vitalité des milieux de vie. Sur cette enveloppe, 15 000 \$ seront consacrés au maintien de ces deux lieux qui demeurent des points d'ancrage pour la participation citoyenne et la solidarité.

Aux initiatives déjà prévues pour soutenir la lutte contre l'itinérance s'ajoute un investissement de 25 000 \$ destiné à maintenir les coûts relatifs à la halte-chaleur, notamment pour assurer la présence du personnel sur place. C'est 10 000\$ de plus que l'an dernier. Cette mesure est essentielle pour offrir un lieu sécuritaire et accueillant aux personnes en situation de vulnérabilité, particulièrement durant la période hivernale.

Un montant de 20 000 \$ est prévu pour définir l'identité événementielle de Drummondville. L'objectif est de mandater une firme externe afin de nous accompagner dans une analyse approfondie des tendances de l'offre événementielle actuelle, tant dans notre région qu'à l'échelle du Québec, afin de guider les choix les plus judicieux pour notre ville. Ce mandat sera pris en charge par la Table événementielle DMV, qui a récemment amorcé ses travaux et qui jouera un rôle central dans le suivi de cette démarche.

7 ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

Pour les arts, la culture et la bibliothèque, le budget prévoit des dépenses de 7 M\$. Ces investissements témoignent de notre engagement à faire de la culture un pilier de notre développement et un vecteur de qualité de vie pour l'ensemble de la population.

On y retrouve, entre autres, 3,75 M\$ pour notre bibliothèque publique. Ce lieu est bien plus qu'un espace de lecture : c'est un centre de savoir, d'inclusion et de rencontre, qui contribue à la réussite éducative et à la vitalité culturelle de notre communauté.

Concernant la Maison des arts Desjardins Drummondville, un montant de 1,1 M\$ est prévu pour son fonctionnement. Quant au Village québécois d'antan, véritable vitrine touristique et patrimoniale, il pourra bénéficier d'une somme de 220 000 \$ pour poursuivre son développement et renforcer son rôle dans l'attractivité de notre ville.

Enfin, 44 500 \$, dont 29 400 \$ proviennent de subventions gouvernementales, sont prévus pour l'acquisition de livres imprimés. Cet investissement permettra à la Ville d'atteindre le niveau souhaité de 7 % de renouvellement annuel de la collection, une norme essentielle pour garantir la qualité et la pertinence de notre offre. Maintenir une collection à jour, soutenir la réussite éducative et renforcer la vitalité culturelle de notre communauté, c'est répondre aux besoins des citoyennes et citoyens.

8 AUTRES ACTIVITÉS

Des dépenses de 1,3 M\$, ou 0,7 % du budget, sont allouées aux autres activités, comme les assurances, à titre d'exemple. Notons que 730 000 \$ iront à l'Office d'habitation Centre-du-Québec.

9 SERVICE DE LA DETTE

Le service de la dette s'établit à 30,5 M\$, ce qui représente 16,4 % du budget global. Le remboursement en capital prévu pour 2026 s'élève à 19,3 M\$. Il est important de souligner que le pourcentage moyen du service de la dette, calculé entre 2014 et 2026, se situe à 17,6 %. Ainsi, avec les prévisions budgétaires actuelles, Drummondville se positionne en deçà de cette moyenne, soit 1,2 % de moins que les 12 dernières années.

10 CHARGE FISCALE MOYENNE PAR UNITÉ D'OCCUPATION

À ce moment-ci, il est utile d'insister sur des chiffres qui en révèlent beaucoup sur la santé financière de Drummondville, c'est-à-dire la charge fiscale moyenne des logements. Selon le profil financier 2024 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cette charge fiscale moyenne pour les municipalités de 25 000 à 100 000 habitants est de 2 445 \$, alors qu'elle s'établit à 1 842 \$ à Drummondville, un écart appréciable de 25 % qui démontre bien notre gestion rigoureuse.

Il en coûte donc, en moyenne, 603 \$ par année de moins en taxes et tarifications à Drummondville qu'ailleurs au Québec. Vous conviendrez avec moi qu'il s'agit là d'un écart remarquable. Nous en sommes particulièrement fiers.

11 TAXES FONCIÈRES

Dans le cadre de ce budget, nous avons choisi de limiter la hausse de la taxe foncière résidentielle à 1,73 %, faisant passer le taux de 0,578 \$ à 0,588 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Cette décision s'inscrit dans notre volonté de réduire, autant que possible, la charge fiscale qui pèse sur les résidentes et résidents, tout en maintenant la qualité des services municipaux.

Malgré un contexte économique marqué par l'inflation et la hausse des coûts, nous avons opté pour une augmentation minimale et responsable qui permet de préserver l'équilibre financier de la Ville sans compromettre les investissements nécessaires. Cette approche traduit notre engagement à protéger le pouvoir d'achat des citoyennes et citoyens, en favorisant une fiscalité juste et mesurée.

Malgré ce qui précède, le fardeau fiscal moyen des contribuables augmentera au total de 2,86 %, ce qui tient compte de la hausse de 0,4 % de la taxe spéciale portant sur la voirie, le transport et la mobilité, ainsi que la hausse de 0,2 % en ce qui a trait à la tarification liée aux matières résiduelles (écocentre).

12 TARIFICATION DES SERVICES

12.1 COLLECTE SÉLECTIVE, DÉCHETS ET MATIÈRES ORGANIQUES

La tarification pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets sera à 184 \$ par unité d'occupation pour les immeubles d'un à neuf logements, et de 159 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de dix logements et plus. Il s'agit d'une hausse de 6 \$ comparativement à l'an dernier.

12.2 VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Pour la vidange des fosses septiques, le tarif sera de 132 \$ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée tous les deux ans.

12.3 EAU POTABLE

La tarification de l'eau potable sera de 168 \$, une hausse de 2 \$ comparativement à l'an dernier, pour les résidences unifamiliales et pour les immeubles de type multifamilial, pour qui la tarification s'applique par unité d'habitation. Encore ici, les comparaisons avec les autres villes nous avantagent. Pour ce qui est de la tarification de l'eau au compteur, elle sera de 0,510 \$ le mètre cube, pour une consommation de 0 à 5000 mètres cubes.

12.4 ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Cette taxe sera de 122 \$ par unité d'occupation desservie, une hausse de 4 \$ comparativement à l'an dernier. La tarification au compteur sera de 0,334 \$ le mètre cube.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Les investissements prévus en 2026 au programme triennal d'immobilisations seront de l'ordre de 116,3 M\$. Tout près de 70 % de cette somme servira au maintien des actifs. Cependant, la portion à la charge des contribuables drummondvillois sera de 58,4 M\$, considérant les diverses subventions attendues et confirmées des différents programmes gouvernementaux et autres revenus associés.

Pour votre information, les prévisions pour les années 2027 et 2028 ne sont que des estimations. Le conseil municipal ainsi que l'administration de la Ville de Drummondville ont établi le programme triennal d'immobilisations en respectant l'essence du cadre financier déjà fixé depuis plusieurs années. Il est à noter que certains projets pourraient être devancés ou reportés selon les programmes de subventions disponibles, toujours dans le souci d'alléger le fardeau financier des résidentes et résidents de Drummondville.

13 INFRASTRUCTURES, AFFICHAGE ET SIGNALISATION, ÉCLAIRAGE, CIRCULATION, OUVRAGES D'ART, PISTES CYCLABLES, RÉFECTIONS COMPLÈTES DE RUES ET RÉFECTIONS DE PAVAGE ET RESURFAÇAGES

Nous connaissons tous l'importance pour une municipalité de maintenir et de développer les infrastructures, la voirie, l'état des trottoirs et des stationnements, la circulation ainsi que la mobilité

active, et, à cet effet, pour 2026, les investissements seront de 19,9 M\$, dont 16,7 M\$ seront consacrés à la voirie. Au cours des trois prochaines années, nous prévoyons investir plus de 45,5 M\$ à ce chapitre.

En 2026, un investissement de 943 540 \$ est prévu pour la mise aux normes de nos systèmes de feux de circulation. Cette mise à niveau touchera les lentilles, les têtes de feux et l'ajout d'un système de détection à chaque intersection du boulevard Saint-Joseph. Il s'agit d'un investissement attendu par de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens, qui souhaitent depuis longtemps une meilleure fluidité et davantage de sécurité aux principales intersections de notre réseau routier.

Grâce aux nouvelles technologies, nous optimiserons la programmation des feux de circulation pour offrir une expérience plus fluide : des temps ajustés selon les volumes réels, une synchronisation améliorée et moins d'attente inutile pour tous les usagers.

Nous procéderons également à une uniformisation du mode de protection des piétons, notamment par l'adoption du mode partiellement protégé. Ce mode offre aux piétonnes et aux piétons un moment réservé pour traverser en toute sécurité, tout en permettant certains mouvements automobiles lorsque les conditions le permettent.

Ces travaux viseront particulièrement les tronçons suivants :

- De la rue Saint-Pierre au boulevard Jean-De Brébeuf ;
- De la 110e à la 119e Avenue.

Dans ces deux axes très fréquentés, ces améliorations auront un impact direct et tangible sur les déplacements quotidiens. Il est à noter qu'il s'agit de la première de trois phases prévues sur le boulevard Saint-Joseph.

Un investissement de 2,8 M\$ sera consacré à la réfection complète de la rue Saint-Marcel, entre Saint-Damase et Manseau, un tronçon essentiel du quartier Saint-Joseph. Cette artère est au cœur de la mobilité locale : elle relie plusieurs secteurs résidentiels, accueille un volume important de déplacements quotidiens et constitue un lien structurant pour la vie de quartier.

Cet investissement s'inscrit directement dans le programme de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Joseph, un quartier phare pour notre ville. Ici, il ne s'agit pas seulement de refaire une rue : il s'agit de revaloriser un milieu de vie, d'améliorer la sécurité et le confort de toutes et tous, de renforcer l'attractivité du quartier et de soutenir sa vitalité sociale et familiale.

En misant sur Saint-Joseph, nous réaffirmons notre volonté de réinvestir dans nos quartiers centraux, de leur donner les moyens de prospérer et d'offrir aux résidentes et résidents des milieux de vie plus beaux, plus sécuritaires et plus accueillants. La réfection de la rue Saint-Marcel est une étape majeure dans cette vision de revitalisation durable et humaine.

Un investissement de 333 000 \$ est également prévu pour assurer une deuxième traverse d'eau potable vers le secteur de Saint-Charles. Cette nouvelle interconnexion est essentielle pour garantir un approvisionnement adéquat, fiable et sécuritaire pour l'ensemble du secteur, incluant les résidentes et résidents, mais aussi les besoins croissants de l'écoparc industriel de Saint-Charles.

Le montant prévu couvre l'ensemble des étapes nécessaires, soit la réalisation des études, la préparation des plans et devis, ainsi que les travaux requis, notamment l'installation d'un gabarit en amont du pont ferroviaire du chemin Hemming.

Par ailleurs, une mise à jour de l'étude de circulation au coin des rues Montplaisir et Saint-Georges sera effectuée. Nous constatons que la circulation aux heures de pointe a considérablement

augmenté au fil des dernières années, en raison de la croissance résidentielle et des déplacements de transit.

Un montant de 59 000 \$ est également prévu pour revoir la synchronisation des feux à l'intersection Saint-Georges et Heriot, un coin bien connu pour être problématique pour l'ensemble des usagers de la route. Que l'on parle des automobilistes, des cyclistes ou des piétons, cette intersection entraîne régulièrement des temps d'attente importants, des situations de congestion, et parfois des mouvements imprévisibles qui nuisent à la sécurité et à la fluidité.

Un investissement de 244 000 \$ est également prévu pour un réaménagement de l'intersection de la rue Robert-Bernard et du boulevard René-Lévesque. Cette modification est réalisée en prévision des impacts du développement du quartier de la Distillerie, qui entraînera une hausse notable de la circulation dans ce secteur. Déjà aujourd'hui, cette intersection est reconnue comme problématique, avec des congestions fréquentes et des manœuvres difficiles aux heures de pointe. L'ajout d'une voie de virage permettra de désengorger l'intersection, d'améliorer la fluidité et d'offrir une meilleure sécurité pour l'ensemble des usagers.

Un investissement de 483 000 \$ est également prévu pour l'installation de nouveaux feux de circulation à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue du Triton-Vert. Cette intervention répond à un besoin bien identifié d'améliorer la sécurité et la fluidité à cet endroit, en raison d'un achalandage croissant et de mouvements de circulation de plus en plus complexes.

En 2026, nous prévoyons investir 60 000 \$ pour élaborer un plan directeur des bornes de recharge sur l'ensemble de notre territoire. Cet investissement nous permettra non seulement de mieux planifier l'électrification à long terme, mais aussi de déployer de nouvelles bornes dans des points d'intérêt et dans certains édifices municipaux. C'est une démarche essentielle pour accompagner la transition énergétique et répondre concrètement aux besoins des citoyennes et des citoyens en matière de mobilité durable.

Nous prévoyons également un investissement de 50 000 \$ pour le remplacement et le rapiéçage de l'enrobé, la réparation du trottoir et des chasse-roues, ainsi que pour la réparation de la glissière du pont de la Traverse. Ce pont, très emprunté par les marcheuses, marcheurs et cyclistes, mérite une attention particulière afin d'assurer la sécurité et le confort de tous ceux et celles qui l'utilisent quotidiennement.

14 EAU POTABLE ET EAUX USÉES

En ce qui a trait aux investissements concernant l'eau potable et les eaux usées, ils seront de l'ordre, en 2026, de 8,2 M\$, dont 2,6 M\$ à la charge des contribuables drummondvillois, étant donné les subventions attendues des différents paliers gouvernementaux.

Un montant de 357 000 \$ sera investi à l'usine d'eau potable et d'eaux usées afin d'assurer la fiabilité et la modernisation de nos infrastructures. De cette somme, 250 000 \$ seront consacrés à l'antenne qui permettra de relier l'ancienne à la nouvelle usine de traitement d'eau potable. Cette antenne constitue un maillon essentiel : elle facilitera la transition entre les deux installations, sécurisera l'approvisionnement en eau pendant toute la période de mise en service et permettra de gérer les débits de manière stable, sans interruption de service pour la population.

À ces travaux s'ajoutent plus de 100 000\$ pour divers autres travaux.

Un investissement de 235 000 \$ sera aussi consacré aux travaux de réfection et de sécurisation des bâtiments des surpresseurs. Ces installations jouent un rôle essentiel dans le maintien d'une pression stable dans le réseau, particulièrement dans les secteurs en hauteur ou plus éloignés. La mise à

niveau des bâtiments permettra d'améliorer la fiabilité des équipements, d'assurer une meilleure protection contre les infiltrations et d'offrir un environnement plus sécuritaire pour les opérations et l'entretien.

Un montant de 100 000 \$ sera également investi dans le réservoir du secteur Saint-Roch, une infrastructure stratégique pour l'entreposage et la stabilisation de l'eau potable. Cette intervention vise à prolonger la durée de vie de l'équipement, à renforcer sa sécurité structurale et à optimiser sa performance pour répondre aux besoins croissants du secteur.

Un montant de 375 000 \$ est investi pour installer 278 compteurs d'eau dans les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) du territoire. Ceci complètera un processus entamé il y a quelques années. Cet investissement permet de répondre aux exigences du Système québécois d'évaluation des économies d'eau potable, qui exige des données précises sur la consommation des ICI pour approuver le bilan municipal.

Grâce à ces compteurs, la Ville pourra obtenir un portrait fiable des usages non résidentiels, mieux suivre les volumes consommés et cibler les interventions les plus pertinentes pour optimiser son réseau. Avec un bilan conforme, la Ville pourra par la suite soumettre des projets au programme PRIMEAU, qui finance des initiatives majeures pour réduire les pertes d'eau et améliorer la performance municipale.

Cette démarche a aussi une portée clairement environnementale. En disposant de données réelles sur leur consommation, les entreprises, les commerces et les institutions deviennent plus conscients de leurs usages. Les compteurs constituent ainsi un outil de sensibilisation directe qui encourage les utilisateurs à adopter de meilleures pratiques et à participer activement à l'effort collectif visant une gestion responsable de l'eau potable.

Un montant total de 532 000 \$ sera investi pour la mise à niveau de plusieurs postes de pompage, des infrastructures essentielles pour assurer une distribution fiable et continue de l'eau potable sur l'ensemble du territoire :

- Génératrice du poste de pompage Sigouin ;
- Remplacement des pompes au poste de pompage Lemire ;
- Mise à niveau électrique et mécanique des postes de pompage Foucault et Picotin.

Ces interventions permettront de prévenir les pannes, d'optimiser la performance énergétique et de renforcer la résilience de nos installations, assurant ainsi un approvisionnement en eau potable fiable et sécuritaire pour toutes et tous.

15 PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS

En ce qui a trait aux investissements concernant les parcs, espaces verts et terrains sportifs, ils seront de l'ordre, en 2026, de 1,5 M\$.

Un montant de 25 000 \$ sera investi pour la rédaction et la mise à jour de la Politique de l'arbre 2.0. Cette révision vise principalement à actualiser les actions déjà prévues, à intégrer de nouvelles pratiques et à renforcer la planification stratégique pour la protection et la mise en valeur de notre canopée urbaine. Par ailleurs, depuis 2020, c'est près de 18 000 arbres qui ont été plantés sur le territoire, à l'initiative de la Ville de Drummondville.

Un montant de 100 000 \$ sera investi pour le remplacement des bollards d'éclairage de la réserve naturelle du Boisé-de-la-Marconi, lesquels sont en fin de vie utile. Le système actuel est mal adapté

aux rigueurs de l'hiver et des infiltrations d'eau ont été constatées, ce qui compromet la sécurité et la durabilité des installations.

Le remplacement des bollards et du système d'éclairage permettra de prévenir les dommages futurs, d'assurer un éclairage sécuritaire et fiable pour les usagers du parc et d'améliorer l'expérience des citoyennes et citoyens qui fréquentent ce lieu de détente tout au long de l'année.

Un montant de 50 000 \$ sera consacré à l'installation d'un espace ombragé pour les personnes utilisatrices de la piscine du parc Boisbriand-Central. Actuellement, le site ne dispose d'aucune zone d'ombre, ce qui limite le confort et la protection des citoyennes et citoyens lors des journées ensoleillées.

Un montant de 100 000 \$ sera investi pour la création d'une terrasse au parc nautique Sainte-Thérèse, offrant à la population un lieu de repos et de détente intégré à l'environnement naturel du parc.

La terrasse sera équipée de mobilier urbain, incluant des bancs et des tables, permettant aux usagers de s'asseoir, de se retrouver ou de simplement profiter d'un moment de calme. Elle offrira également une vue dégagée et paisible sur la rivière, renforçant le lien entre la nature et les personnes qui fréquentent le parc.

Au parc Alexandre, un montant de 100 000 \$ sera investi pour remplacer les modules de jeux existants, ajouter du paillis et aménager un carré de sable. Ces interventions visent à améliorer la sécurité et le confort des enfants qui fréquentent le parc tout en offrant un espace de jeu plus attrayant et stimulant.

Un investissement est également prévu pour l'aménagement d'aires de jeux et de détente au parc Mgr-Adolphe-Demers, conformément au plan d'aménagement de ce site. L'objectif est de valoriser le parc comme lieu de loisirs et de convivialité, en harmonie avec l'environnement naturel et les usages prévus dans le plan d'aménagement.

Un montant de 50 000 \$ sera investi pour l'achat et l'installation d'estrades en aluminium sur dalle de béton au parc des Bénévoles, où se trouvent notamment deux terrains de baseball. Cette intervention permettra de prévenir les bris, de maintenir un espace propre et sécuritaire pour l'accueil des spectateurs et de favoriser une meilleure expérience lors des événements et des activités sportives.

Un montant de 160 000 \$ sera investi pour la finalisation de l'aménagement du stade Jacques-Desautels | Desjardins. Les travaux comprennent la clôture extérieure, le système d'irrigation et de gicleurs ainsi que l'aménagement d'un espace sécuritaire pour le rangement des équipements du Service des loisirs et de la vie communautaire.

16 PROJETS SPÉCIAUX

Les projets spéciaux retiendront de leur côté 61,3 M\$ pour l'année 2026. Si toutes les subventions se confirment et que la vente de terrains industriels va bon train, le montant à défrayer par la Ville pour les projets spéciaux sera de 19,6 M\$.

16.1 FORTISSIMO

Concernant le projet Fortissimo, un montant de 2,6 M\$ est prévu dans l'optique de préserver ce qui subsiste de la chaufferie historique de l'ancienne usine Fortissimo, un symbole fort de notre héritage industriel. Ce projet, financé en partie par la vente de terrains (1,3 M\$) et par une subvention du même montant du ministère de la Culture et des Communications, vise à redonner vie à cet édifice

patrimonial, à restaurer sa structure et à l'intégrer au nouveau quartier, non seulement comme vestige du passé, mais comme point d'ancrage identitaire pour le centre-ville.

Redonner vie à cette chaufferie, c'est honorer notre mémoire collective, rappeler notre histoire industrielle et offrir un repère patrimonial tangible dans un écoquartier moderne et durable. Même si le site a connu un incendie, l'ambition de le préserver témoigne de notre volonté de concilier développement, mémoire et qualité de vie pour les générations présentes et futures.

16.2 PARC INDUSTRIEL SAINT-NICÉPHORE - L'ÉCOPARC

La Ville et Drummond économique souhaitent développer un nouveau parc industriel au sud de la route 139, entre le boulevard Mercure et l'autoroute 55, afin de disposer de terrains suffisants pour soutenir le développement industriel futur. Ce projet structurant permettra d'accueillir de nouvelles entreprises, de créer des emplois et, à terme, de réduire la pression fiscale sur les citoyennes et les citoyens.

Pour mener ce projet à bien, plusieurs travaux et études préliminaires sont prévus. La mise à niveau du poste de pompage Mercure, qui représente un investissement de 10,3 M\$, constitue un chantier d'ingénierie majeur. Ces travaux sont essentiels pour assurer la capacité et la fiabilité des infrastructures municipales, notamment pour soutenir le développement du parc industriel et des futurs quartiers résidentiels dans le secteur de Saint-Nicéphore. Ils permettront de disposer d'équipements performants et adaptés aux besoins des entreprises et des résidents à venir.

Par ailleurs, la Ville prévoit également réaliser des études environnementales pour 185 000 \$ et des études géotechniques et géoenvironnementales pour 300 000 \$. Ces interventions et analyses sont indispensables pour garantir la sécurité, la durabilité et la conformité environnementale du projet.

Tous ces travaux sont prévus pour être financés par la vente de terrains, ce qui devrait permettre de réaliser ce projet à coût quasi nul pour la population. Le développement de cet écoparc s'inscrit pleinement dans les valeurs environnementales de la Ville et contribue à sa vitalité économique. En attirant de nouvelles entreprises, la Ville stimule l'emploi local et diversifie ses revenus municipaux, ce qui contribue à alléger la charge fiscale des résidentes et des résidents tout en préparant un cadre favorable au développement durable du territoire.

16.3 PARC INDUSTRIEL SAINT-CHARLES

Dans le Programme triennal d'immobilisations, nous prévoyons un investissement de 24,5 M\$ pour le déploiement du parc industriel de Saint-Charles. Il s'agit d'un investissement à coût net nul pour la Ville : les ventes de terrains industriels généreront des revenus équivalents au montant investi. À partir de ces investissements, nous transformons un terrain brut en un parc industriel prêt à accueillir des entreprises.

Aqueduc, égouts, voirie adaptée aux véhicules lourds, aménagements paysagers, instrumentation et bâtiment de service : tout est conçu pour accélérer l'implantation, sécuriser les échéanciers et soutenir l'emploi local. Si tout va bien, ce projet s'autofinancera, sans pression sur les finances municipales, et il offrira des terrains immédiatement opérationnels pour stimuler la croissance économique.

16.4 NOUVELLE PHASE POUR LA PROMENADE RIVIA

Un montant de 200 000 \$ est prévu en 2026 pour l'aménagement d'une promenade de près de 4,8 km reliant le parc des Voltigeurs au premier sentier existant, le long du rang Sainte-Anne, jusque dans le secteur Saint-Joachim. Les plans détaillés et les études techniques seront réalisés en 2026 et 2027, et la réalisation des travaux dépendra des réponses des autres paliers gouvernementaux, avec l'objectif de pouvoir débiter les travaux en 2028, si les conditions sont réunies.

Cette nouvelle portion de promenade s'inscrit dans la continuité de l'initiative de redonner la rivière aux citoyennes et aux citoyens, afin de permettre à tous d'accéder à ce milieu naturel exceptionnel et de profiter de ses vues imprenables. Elle constitue également un attrait touristique important, offrant aux amateurs de randonnée et aux passionnés de plein air l'occasion de découvrir et d'apprécier les beautés naturelles qu'offrent Drummondville et le Québec.

16.5 NOUVELLE SALLE DE SPECTACLES AU CENTRE-VILLE : LE PROJET EST LANCÉ

Grande nouvelle dans le cadre de cette allocution liée au dépôt du budget et du programme triennal d'immobilisations : les membres du conseil souhaitent prioriser la nouvelle salle de spectacles comme moteur de la transformation de notre centre-ville, avec un lancement ciblé en 2029, si tout se déroule comme prévu. Notre intention est simple : amener plus de monde au centre-ville, augmenter son achalandage et soutenir directement l'économie locale de façon concrète et durable. Dès l'inauguration, la Maison des arts y présentera près de 150 événements par année; l'année suivante, ce nombre atteindra 250.

Selon une étude indépendante de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), une salle au centre-ville attirera 53 000 visiteuses et visiteurs supplémentaires par année et générera 12 500 repas additionnels, au total des soirées d'événements, dans nos restaurants du centre-ville. Les projections et les études sont éloquentes : plus d'animation, c'est plus d'achalandage; plus d'achalandage, c'est plus de retombées.

Dans ce cadre, nous faisons un pas de côté sur le projet de réaménagement de la place Saint-Frédéric. Ce n'est pas un recul : c'est une mise en séquence responsable pour optimiser les retombées économiques et sociales.

Le nouveau conseil municipal met sur les rails le projet de salle de spectacles comme projet prioritaire pour le développement du centre-ville.

Ce projet, au même titre que la modernisation du centre Marcel-Dionne et le projet Fortissimo, est un vecteur de développement économique pour les commerçants locaux étant en affaires au centre-ville (achalandage, dépenses de consommation, etc.) et un puissant levier de développement des arts et de la culture (divertissement).

Nous étayerons l'argumentaire à partir des données de l'étude réalisée par RCGT, données jamais rendues publiques jusqu'à présent.

L'idée se veut de nous doter d'une vision intégrée, partagée et mobilisatrice du centre-ville de Drummondville de demain, et ce, afin d'avoir une histoire claire et cohérente à raconter dans le futur. Bref, que le casse-tête de 40 morceaux (projets en réflexion, en planification, en réalisation, du côté public comme privé) prenne tout son sens et forme un tout. Comme on dit, une image vaut mille mots. Le centre-ville est au cœur des préoccupations par des mesures concrètes visant un achalandage accru, la sécurité, la propreté et la concertation, en route vers un plan directeur.

En somme, le pas de côté pour la place Saint-Frédéric nous permet d'avancer avec précision, en intégrant pleinement les préoccupations du milieu et en maximisant les retombées positives pour la population. Nos projets ne se limitent pas à l'esthétique : ils produisent des bénéfices concrets et mesurables pour l'achalandage, l'économie locale et la qualité de vie.

Je le répète : les projections sont éloquentes. Une salle de spectacles au centre-ville, c'est plus d'animation, plus d'achalandage, plus de retombées pour nos commerces et nos restaurants. La Maison des arts sera au centre; la vitalité tout autour. Mettre la culture au cœur de notre centre-ville, c'est mettre l'économie en mouvement, et l'âme de notre ville en lumière.

16.6 RÉNOVATION DU CENTRE MARCEL-DIONNE

La Ville de Drummondville lance officiellement la tant attendue modernisation du centre Marcel-Dionne. Ce projet est essentiel au développement du sport et des jeunes, mais aussi à la vitalité de notre centre-ville. Il permettra d'offrir à la population une infrastructure moderne et attrayante, respectant les plus récents standards de qualité, tout en assurant le maintien d'actifs nécessaires à court terme. À lui seul, ce projet représente environ le tiers des investissements prévus au Programme triennal d'immobilisations 2026-2028, sans impact sur le compte de taxes municipales.

Les travaux, qui débuteront en 2026 et s'échelonnent jusqu'en 2028, seront réalisés en minimisant les impacts sur les activités régulières. Cette modernisation illustre notre engagement envers l'avenir : un aréna repensé pour offrir une expérience sportive et spectatrice incomparable. Parmi les améliorations majeures :

- Revêtement et toiture remplacés, pour assurer la pérennité et donner une allure contemporaine ;
- Vestiaires et salles de bain agrandis et modernisés, avec un corridor centralisé pour faciliter la logistique ;
- Ajout de sièges et remplacement des bancs existants, augmentant la capacité d'accueil de 3 000 à 3 700 places ;
- Entrées principales réaménagées, avec un grand hall et une billetterie modernisée ;
- Nouveau restaurant, loges rénovées et ajout de loges supplémentaires ;
- Création de sections « prestige » et galerie de presse actualisée pour répondre aux besoins des médias et des recruteurs.

Le centre Marcel-Dionne, entre autres temple des Voltigeurs de Drummondville, est bien plus qu'un aréna : c'est un lieu de rassemblement où les émotions nous unissent depuis des décennies. Sa modernisation renforcera l'attractivité du centre-ville, stimulera l'achalandage et générera des retombées économiques locales. Avec ce chantier, nous affirmons une conviction simple : le sport et le hockey sont des moteurs d'identité et de vitalité pour Drummondville, et le centre Marcel-Dionne retrouve l'élan qui rassemble une partie de la communauté, soir après soir.

Celles et ceux bien au fait des actualités auront noté que la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air (Isabelle Charest) vient tout juste d'annoncer un appel de projets pour l'amélioration des plateaux sportifs. Cette annonce a des airs de déjà vu. Notre projet a été retardé pendant des années dans l'espoir d'un financement provincial qui n'est jamais venu. Malgré tout, les contribuables souhaitent que nous fassions une vigie à cet égard, au cas où des signes concrets nous amènent à conclure que cette fois-ci s'avèrerait la bonne.

16.7 PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE DU PARC BOISBRIAND-CENTRAL

Dans le cadre du plan de déploiement des patinoires réfrigérées sur le territoire de la Ville de Drummondville, nous prévoyons un investissement de 5,7 M\$ pour la patinoire réfrigérée du parc Boisbriand-Central. Ce parc a été retenu comme site pour l'implantation et la construction de la troisième patinoire réfrigérée extérieure du territoire. Le projet prévoit la construction d'une patinoire de 85 par 200 pieds — la dimension de référence pour la pratique du hockey — ainsi que la rénovation du bâtiment et du chalet de parc, utilisés également par les usagers de la piscine durant l'été.

Le nouvel aménagement conciliera les deux usages pour une occupation presque à l'année, permettant d'offrir une programmation quatre saisons : hockey et activités libres en période froide, services et activités de parc en saison estivale. C'est un investissement qui renforce l'offre sportive et communautaire et fait vivre davantage le parc Boisbriand-Central, au bénéfice du quartier et de l'ensemble de la collectivité. Avec l'ajout de cette troisième patinoire, notre territoire est maintenant beaucoup mieux desservi afin de pratiquer le hockey ou le patinage libre.

Rappelons que les patinoires traditionnelles extérieures sont la proie des changements climatiques. Les installations réfrigérées permettront, à terme, le maintien de la pratique du hockey et autres sports et activités sur glace. Pour nous donner une petite idée, la patinoire Victor-Pepin génère à elle seule un achalandage supérieur aux 17 patinoires naturelles réunies.

16.8 BÂTIMENT MULTIUSAGE DANS LE SECTEUR SAINT-JOACHIM

En 2026, nous investirons 2,5 M\$ dans le secteur Saint-Joachim pour ériger un bâtiment d'accueil multiusage. À la hauteur du Bois des lutins, notre produit d'appel touristique, il offrira un accueil clair et chaleureux aux dizaines de milliers de visiteurs attendus chaque année. Sous le même toit, la vie du quartier trouvera ses appuis : espaces de travail et de services pour les activités communautaires, la patinoire hivernale et le terrain de balle estival, pour une occupation presque à l'année.

Le bâtiment deviendra aussi la porte d'entrée du parc régional de la Forêt-Drummond et de ses attraits, dont la piste de vélo de montagne déjà en place et celles à venir, en offrant orientation, services et convivialité.

Un nouveau protocole d'entente assorti d'une aide financière pour permettre la tenue des activités à l'Espace Saint-Joachim démontre aussi notre volonté de nous occuper également de ce magnifique coin de notre Ville.

17 VÉHICULES, MACHINERIES ET ÉQUIPEMENTS

Pour l'année 2026, un montant de 4,4 M\$ est prévu pour le remplacement, l'entretien ou l'achat de véhicules, de machineries et d'équipements.

Un investissement de 2 M\$ est prévu pour l'acquisition d'un camion pompe-échelle. Cet équipement est essentiel pour assurer la sécurité de nos citoyens et la protection de leurs biens. Le véhicule actuellement en service est arrivé à la fin de sa vie utile, ce qui augmente les risques de défaillance lors d'interventions critiques.

Ce nouvel appareil permettra à nos pompiers d'intervenir plus rapidement et efficacement tout en respectant les normes de sécurité en vigueur. Il s'agit d'un investissement responsable qui réduit les coûts de maintenance imprévisibles et garantit la fiabilité de notre service incendie pour les 20 prochaines années. La sécurité publique n'est pas une dépense : c'est un engagement envers notre communauté.

18 ENVIRONNEMENT

Un montant de 75 000 \$ est prévu pour soutenir les programmes de Drummondville visant à augmenter le couvert végétal et à développer des emprises vivantes, véritables corridors de biodiversité. Ces initiatives incluent le Programme de substitution du couvert végétal dans les espaces publics, avec des aires de biodiversité, des plantations alternatives et une tonte optimisée, ainsi que le projet Emprise vivante, qui transforme les emprises électriques en corridors écologiques composés d'espèces indigènes.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels 2021-2031 et sont renforcées par des subventions citoyennes via le Programme de soutien aux initiatives environnementales et le programme Gestes verts au quotidien, favorisant la biodiversité locale et des aménagements durables. Cet investissement reflète notre engagement envers un environnement sain et résilient pour les générations futures.

Nous prévoyons un investissement de 320 000 \$ pour la restauration du marais du Quartier, situé dans le secteur Saint-Charles. Traversé par le cours d'eau du Castor-Noir, ce milieu humide a vu son équilibre et sa biodiversité fragilisés par l'urbanisation. La renaturalisation du cours d'eau est essentielle pour revitaliser la plaine inondable, améliorer la qualité de l'eau et préserver la biodiversité locale.

Lors de la fonte des neiges, cette restauration favorisera l'absorption de l'eau et limitera les risques d'inondation, contribuant ainsi à la résilience climatique. Ce projet est entièrement financé par le Programme de restauration et de création des milieux humides et hydriques, ce qui signifie qu'il est réalisé à coût nul pour la Ville.

Nous prévoyons un investissement de 300 000 \$ pour la réalisation de quatre projets de verdissement, dont 80 % seront financés par le programme OASIS, soit 240 000 \$. Ces aménagements d'infrastructures vertes visent à favoriser l'infiltration naturelle de l'eau, diminuer les risques d'inondation, améliorer la résilience des quartiers, atténuer les îlots de chaleur et réduire la pression sur le réseau de drainage.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Plan d'adaptation aux changements climatiques 2023-2033 et comprennent la déminéralisation des rues et stationnements pour les transformer en espaces résilients grâce à des jardins de pluie, des noues végétalisées et des bassins de rétention à retenue prolongée. À terme, ces actions contribueront à une meilleure gestion des eaux pluviales et à la lutte contre les impacts des changements climatiques.

La mobilité durable est au cœur de notre vision pour une ville plus sécuritaire, accessible et respectueuse de l'environnement. Elle vise à réduire la dépendance à l'automobile, à encourager les déplacements actifs et à améliorer la complémentarité des modes de transport. En favorisant la marche, le vélo et le transport collectif, nous contribuons à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de vie et à renforcer la résilience de nos quartiers face aux changements climatiques.

C'est pourquoi nous consacrons 403 000 \$ à des initiatives concrètes pour faire progresser la mobilité durable. Parmi celles-ci, des sommes pour :

- Installer quatre nouveaux compteurs de passage piétons et cyclistes ;
- Brosser un portrait de type APAVVA, une analyse des déplacements actifs autour des cinq établissements secondaires publics, afin d'évaluer la sécurité, l'accessibilité et la performance des aménagements existants ;
- Définir une politique encadrant le stationnement automobile dans les secteurs stratégiques (cégep, stade de baseball, complexe sportif Drummondville, Maison des arts, etc.) ;
- Soutenir le programme de formation ABCyclette, offert annuellement dans huit écoles du territoire ;
- Définir et mettre en œuvre un réseau de transport en commun structurant, favorisant une meilleure convergence entre la Ville et nos voisines de la MRC ;
- Mener des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir les comportements responsables en matière de mobilité.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale visant à offrir des solutions de mobilité efficaces, sécuritaires et durables pour tous les citoyens. Elles traduisent notre volonté de bâtir une ville où chaque déplacement contribue à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie de notre communauté.

19 TRANSPORT EN COMMUN

Nous consacrons 24 000 \$ à l'amélioration du système de billettique pour simplifier le quotidien des usagers. L'application Compagnon voyageur, qui remplacera Transit, permettra désormais l'achat et l'utilisation des titres de transport directement sur téléphone intelligent. Elle offrira également une

information géolocalisée en temps réel pour connaître précisément l'emplacement des autobus et ajuster son trajet à la minute près. Cette application intégrera également des fonctionnalités pratiques telles que le rechargement en ligne, la consultation de l'historique des déplacements et des notifications personnalisées pour informer les voyageurs des horaires et des perturbations.

20 ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

Nous consacrons 765 200 \$ aux arts, à la culture et à la bibliothèque publique afin de soutenir des projets qui enrichissent notre vie collective et favorisent l'accès à la culture pour tous.

Un montant de 142 000 \$ sera dédié à l'amélioration du système d'éclairage du DRAC, situé à la Maison des arts Desjardins Drummondville. Un éclairage performant est essentiel pour mettre en valeur les œuvres et respecter les standards professionnels des pratiques artistiques actuelles. Il permet de créer des ambiances adaptées, de révéler les détails des créations et d'offrir aux artistes un cadre qui reflète la qualité de leur travail.

Cet investissement soutient la mission du DRAC : favoriser l'émergence de nouveaux savoirs, encourager les partenariats et offrir des activités de médiation culturelle qui rapprochent l'art des communautés locales.

Nous prévoyons également 204 000 \$ pour une nouvelle exposition dans l'espace public du musée à ciel ouvert, qui sera en place pour cinq ans. Cette initiative vise à maintenir ce lieu vivant et attractif en renouvelant les œuvres pour stimuler l'intérêt des citoyens et des visiteurs. Un musée à ciel ouvert est un symbole d'accessibilité culturelle et de dynamisme urbain.

En 2026, 100 000 \$ seront consacrés à des initiatives variées : médiation culturelle auprès des aînés, ateliers dans la maison Trent, concours d'art public, projets d'écoute collective, pianos publics, déplacements des conteneurs culturels dans d'autres secteurs de la ville, expositions extérieures, parcours d'interprétation, mise en valeur du patrimoine, murales et visites guidées. Ces actions renforcent le lien entre culture et communauté, tout en animant nos espaces publics.

Enfin, 59 500 \$ seront investis pour amorcer le projet d'espace ados à la bibliothèque publique. Cet espace, à la fois physique et virtuel, sera conçu comme un laboratoire favorisant l'expérimentation, l'innovation, la cocréation et le partage de connaissances. Il offrira aux jeunes un lieu stimulant pour apprendre, créer et socialiser, contribuant à leur engagement citoyen et culturel.

21 LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Nous prévoyons un investissement de 710 000 \$ dans les loisirs et la vie communautaire afin de rendre nos infrastructures plus sécuritaires, inclusives et adaptées aux besoins des citoyens.

Un montant de 75 000 \$ sera consacré à la modification des estrades et au remplacement du filet au terrain synthétique du centre sportif Girardin. Ces travaux visent à encourager les spectateurs à utiliser l'espace prévu tout en bonifiant la sécurité, pour offrir une expérience agréable et sécuritaire lors des activités sportives.

Nous prévoyons également 200 000 \$ pour installer des portes coulissantes à la bibliothèque publique. Cet investissement est essentiel pour favoriser l'accessibilité universelle, en permettant à toutes les clientèles – y compris les personnes à mobilité réduite, les familles avec poussettes et les aînés – d'accéder facilement à ce lieu de savoir et de rencontre. L'accessibilité universelle n'est pas seulement une exigence technique : c'est un principe fondamental d'inclusion qui garantit que chaque citoyen puisse profiter pleinement des services offerts par la Ville.

22 INFORMATIQUE

Nous investissons 1,5 M\$ en informatique afin de moderniser nos services numériques et de renforcer la relation entre la Ville et ses citoyens.

De ce montant, 500 000 \$ seront consacrés à la création d'un portail citoyen, accessible via une application mobile et un portail Web. Ce portail sera bien plus qu'un simple outil : il deviendra la porte d'entrée unique vers l'ensemble des services municipaux, actuels et futurs. Il permettra aux citoyens de centraliser leurs démarches, qu'il s'agisse de payer un compte de taxes, de faire une demande de permis, de s'inscrire à une activité ou de signaler un problème. Cette centralisation simplifiera la vie quotidienne, réduira les délais et offrira une expérience numérique moderne et intuitive.

En plus de faciliter l'accès aux services, le portail contribuera à renforcer la transparence et la participation citoyenne en donnant accès à des informations claires et en temps réel. Il s'agit d'un investissement stratégique pour bâtir une ville connectée où la technologie est au service de l'efficacité et de la proximité avec la population.

Nous prévoyons également 40 000 \$ pour lancer une plateforme d'information et de sensibilisation sur le coût des services municipaux et l'impact des investissements publics. Cette plateforme interactive permettra aux citoyens de mieux comprendre les implications financières liées à leurs attentes, favorisant ainsi une prise de décision éclairée et une meilleure compréhension des choix budgétaires.

23 COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE DRUMMONDVILLE

Enfin, j'ai le plaisir d'annoncer que Drummondville accueillera le tout premier Colloque sur le développement, un événement majeur qui réunira des experts, des acteurs municipaux et nos partenaires de l'éducation et de la santé autour des grands enjeux qui façonnent nos villes. Nous y aborderons quatre thématiques phares de notre vision stratégique, qui constitue la pierre angulaire du futur plan d'urbanisme :

1. Habitation ;
2. Mobilité et accessibilité ;
3. Développement social, culturel et sportif ;
4. Adaptation aux changements climatiques et capacité des infrastructures.

La réalité drummondvilloise n'est pas étrangère à celle des autres municipalités québécoises : nous faisons face aux mêmes défis en matière de logement, de transport, de résilience climatique et de vitalité communautaire. C'est pourquoi ce colloque est si pertinent : il sera une occasion unique de partager nos expériences, d'échanger sur les meilleures pratiques et de bâtir ensemble des solutions innovantes pour répondre aux besoins des citoyens. Drummondville se positionne ainsi comme un leader et un catalyseur de réflexion sur l'avenir des villes au Québec.

CONCLUSION

Nous venons de prendre plus d'une heure ensemble pour décrire les intentions financières de votre conseil municipal pour 2026.

Certains diront que ce fut trop long et fastidieux.

Ce le fut peut-être un peu, mais nous devons entrer dans une aire de communication et de connaissance des enjeux municipaux pour favoriser notre démocratie municipale.

Ça demande un effort citoyen et le développement de l'intérêt pour la chose municipale et des nombreux impacts que nos décisions finissent par avoir dans la vie de nos citoyennes et citoyens.

Comme dirait l'autre, ça n'arrive rien qu'une fois par année...

Merci de votre attention.

Jean-François Houle
Maire